

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 704

Artikel: Monopole : la page est tournée : les nouveaux arroseurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFICHES

Choses vues...

Le petit chat est mort, vive Molière. L'Ecole des Femmes, montée par le Centre dramatique de Lausanne à Vidy en ouverture de saison, est mise en scène par Hervé Loichemol. Un bon Chrysalde (rôle difficile de l'ami raisonneur), une Agnès disgracieuse, hélas!, et un Arnolphe qui tient toute la scène. Le rôle est écrasant, et André Steiger s'en tire bien, malgré quelques outrances. Le public vibre et réagit fortement aux tirades sur les devoirs de l'épouse; les vieux crocodiles de la culture comme moi en restent proprement stupéfaits. Tant mieux: le texte est superbe, et la dame qui s'exclame, assise juste devant moi, se retient difficilement d'aller tordre le cou à Arnolphe. Autre surprise: la peur d'être cocu, exprimée à grand renfort de gestes vers le front, fait encore beaucoup rire. On en riait beaucoup du temps de Molière, les choses ont peu changé. Final insolite et charmant: la danse espagnole d'Enrique, étrangement masqué, qui réunit tous les acteurs pour les applaudissements fournis d'une salle comble et comblée.

... ET ENTENDUES...

Au café de Miex (s/Vouvry, Valais):

— J'ai voté pour la Nanchen.

— Tu votes pour les mamis, à présent?

— C'est sûr! J'ai dit au syndic: «J'ai pas voté pour toi, j'ai voté pour la Nanchen. Il a rigolé, ce c...»

Que les forêts sont belles sous le Col des Vernes. Nous avons remonté une coulée pierreuse semée de dizaines de sorbiers couleur de miel rose. Pas un rat, sauf une musaraigne, morte sur le sentier.

... ET À VOIR

Mercredi 9 novembre, à vingt heures trente, à Lausanne, au Centre paroissial d'Ouchy (CPO),

Amnesty International et le Théâtre en Plus de Fribourg présentent La Preuve du contraire, pièce en un acte de Charles Gilbert. L'entrée est libre, A.I. prenant à sa charge le coût du spectacle. Sujet: la torture par l'isolement. Deux personnages, le prisonnier et son gardien, l'homme et son ombre. Un acte pour la défense des Droits de l'Homme.

Catherine Dubuis

MONOPOLE: LA PAGE EST TOURNÉE

Les nouveaux arroseurs

Huit radios nouvelles (la troisième chaîne DRS et sept radios locales) émettent, en Suisse alémanique, depuis le début de ce mois de novembre dans la nuit de lundi à mardi.

Un rappel de l'enchaînement de circonstances et de décisions politiques qui a abouti à la perte, provisoire (?), du monopole (de fait) de la SSR!

— Les progrès techniques permettent à des amateurs d'émettre clandestinement sans grands frais. Ils sont poursuivis et leur matériel est saisi.

— Des radios étrangères, au bénéfice d'une concession dans leur pays (Europe 1, Monte Carlo, Südwestfunk) profitent de l'absence de publicité radiophonique en Suisse et de leur bon taux d'écoute dans notre pays pour diffuser de la publicité suisse, sans être inquiétées.

— Le monopole de la radio et de la télévision est de plus en plus contesté en Europe et même, sans succès évident, en Suisse (initiative ratée de l'Alliance des Indépendants, soutenue par la droite dure et pure). La gauche, entre autres, reste fidèle au principe du monopole de la SSR.

— Profitant de circonstances favorables, des radios et des télévisions libres sont créées dans des pays voisins et certains postes couvrent des régions périphériques de notre pays.

— Le 13 novembre 1979, Roger Schawinski, vedette des médias helvétiques (émission télévisée

pour les consommateurs, quotidien «Tat» de Migros) inaugure «Radio 24» dont l'émetteur est en Italie à deux pas de la frontière suisse. C'est une réussite technique considérée comme illégale par les autorités suisses, mais pas encore condamnée juridiquement en Italie.

— La SSR réagit aux risques de pertes d'audience et lance une troisième chaîne, d'abord en Suisse romande (Couleur 3).

— Libéralisant la parole radiophonique, le Conseil fédéral adopte le 7 juin 1982 une ordonnance sur les essais locaux de radiodiffusion (OER).

— En réponse aux nombreuses demandes, le Conseil fédéral accorde, en juin 1983, 36 «autorisations de procéder à des essais».

Sept essais ont commencé à la première date permise, mais seulement en Suisse alémanique: trois dans le canton de Zurich, un à Zoug, un à Bâle-Ville, un à Bâle-Campagne et un à Berne. Pas encore prêts, les autres diffuseurs se lanceront dans le délai prévu d'une année.

LIBERTÉ ET PAPERASSE

La première radio romande, «RGI» (Radio Genève internationale) devrait émettre sur la fréquence de 88,3 MHz au début de décembre.

L'autorisation d'émettre accordée à ceux qui se promettent d'être les pionniers de la radio locale en français est datée du 20 juin 1983; elle tient sur neuf pages et elle était accompagnée d'un exemplaire de l'OER et d'une carte de la zone d'arrosage qui prévoit que certains auditeurs français pourront entendre RGI alors qu'Hermance, Avully et La Plaine seraient hors de la zone d'arrosage (attendons un peu avant de vérifier la zone de diffusion réelle!).

Le document officiel précise les principales conditions de l'expérience:

— indispensable concession technique des PTT;

— envoi au Département fédéral des transports, communications et de l'énergie (DFTCE):

a) des statuts de l'Association RGI ainsi que le

nom des personnes qui composent cet organisme;
b) du règlement interne;
c) du concept de l'«enquête parallèle»;
d) du statut de rédaction;

— obligation d'annoncer sans retard au DFTCE les modifications qui touchent aux dispositions de l'autorisation ou aux données de la demande...

— obligation d'émettre quotidiennement pendant dix-neuf heures et limitation très stricte et chiffrée de la coopération possible entre plusieurs diffuseurs.

En l'occurrence, plus de liberté (d'émettre) se traduit par plus de paperasse et plus de recours à l'Etat fédéral pour éviter, comme il se doit, le vide et l'anarchie!

LANCEMENT À GRAND SPECTACLE

Pour les sept radios et le troisième programme DRS le lancement a été bien fait. Large information dans les médias «concurrents», par exemple. Le premier programme DRS a consacré une heure par jour, à fin octobre, pour présenter en particulier chaque nouveau poste (en sera-t-il de même à la Radio-TV romande?). Notons du reste que les prestations des «novices» étaient très supérieures à celles que nous avons entendues l'été dernier pendant le voyage romand de Radio Rail.

Amusant et intéressant: l'entraînement des collaborateurs de «Radio Extra Be» dans le restaurant bernois où elle a un studio.

Classique: les imprimés habituels (collants, prospectus et annonces de presse) pour tenter de populariser les fréquences.

Enfin, le soir du 1^{er} novembre, la Télévision suisse alémanique a consacré son magazine helvétique aux radios locales qui venaient de commencer à émettre.

OÙ LE TERRAIN EST OCCUPÉ...

Partir à temps, c'est honorable; mais tenir la distance en garantissant une certaine qualité, c'est autre chose: nous ne manquerons pas de suivre

attentivement les premiers pas des radios suisses alémaniques et dès leur apparition, ceux de leurs homologues suisses romands, tout particulièrement ceux de «Radio Acidule» (fréquence 90,4 MHz) à Lausanne, qui devra s'imposer à son concurrent Radio L(amunière), au bénéfice du soutien actif du plus grand groupe de presse suisse romand. Sans oublier «Alternativ Lokal Radio» (Lora) à Zurich (88,1 MHz), dont la naissance est prévue pour le courant de ce mois.

Pendant ce temps, les «outsiders» vont leur petit bonhomme de chemin: entre autres, «Radio Sound» qui a pris la relève de «Radio 24» au Pic Groppera, «Radio Leonia» ou «Radio Turistica», à l'intention des germanophones en vacances au Tessin; la dernière nommée, fondée il y a dix ans, émet depuis 1979, 24 heures par jour, avec le sou-

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Une façade démocratique

Pourquoi le cacher? J'ai été consterné par les dernières élections.

— Tout d'abord, à cause du taux des abstentions: plus de la moitié, etc.

— Mais plus encore de la cécité de la plupart des hommes politiques devant le fait; de leur totale incapacité à regarder les choses en face: les «élus du peuple» — du *souverain* comme on dit et comme on doit dire — ne sont plus les élus du peuple; la plus vieille démocratie du monde (démocratie: de *demos* = le peuple; et *cratie* = pouvoir) n'est plus une démocratie. Qu'à droite, on se refuse à voir cela, on le comprend: pourquoi ceux qui gardent leurs sièges se plaindraient-ils? A gauche, c'est plus ahurissant!

— Consterné encore par la quasi-disparition du POP (Parti du travail). A mon sens, je ne devrais pas être le seul à être consterné, mais, s'ils croient vraiment à la démocratie, avec moi quantité de

tien de l'œuvre religieuse «New Life», qui envisage de diffuser des émissions télévisées dès janvier prochain, toujours pour les germanophones et les anglophones de passage au Tessin (TV-International).

Cela dit, les radios savoyardes qui ont conquis une large audience en Suisse romande ne céderont pas facilement du terrain; et particulièrement KTFM/Evasion, sur tous les coups publicitaires d'une certaine importance entre Genève et Lausanne.

Nul doute également qu'il y ait un certain déchet: à lire les articles de presse consacrés à «Radio Chablais» par exemple («Nouvelliste» en particulier), on doit admettre que le chemin est tortueux entre les projets sur le papier et leur concrétisation sur les ondes.

radicaux, libéraux, etc. Il est parfaitement malsain qu'une minorité — quelle qu'elle soit — se trouve réduite au silence et à la totale impuissance.

Parlons d'autre chose — ou de la même chose, encore? Je lis dans *La Suisse* une interview de l'un de ces innombrables Russes dont les livres innombrables nous sont régulièrement présentés comme éclipant à la fois Tolstoï et Dostoïevski et proposant des révélations bouleversantes sur l'URSS. Bien. Et celui-là — Boubovsky, pour ne pas le nommer — disait sa conviction que les pacifistes sont manipulés par Moscou. Sincèrement, je me réjouis beaucoup de telles déclarations. Je me réjouis beaucoup qu'un réfugié jouisse d'assez de liberté chez nous pour donner son avis. Je ne pense pas du tout qu'il ferait mieux de se mêler de ses affaires... Mais je me demande, tout de même: à supposer qu'un romancier chilien ou argentin se réfugie chez nous et, au cours d'une interview, déclare qu'à son avis les gens au pouvoir en Suisse, la Société suisse des officiers, ou l'industrie lourde ou l'industrie chimique suisses sont manipulés par les USA et font le jeu du grand capitalisme — l'interview passerait-elle dans nos journaux? J. C.